



Document officiel

## **PROJET ÉDUCATIF 2014-2019 – ÉCOLE JACQUES-DE CHAMBLY**

(Version administrative)

Adopté le 10 décembre 2013 - Résolution : CÉ-24-12-13



## PROJET ÉDUCATIF

En 2013-2014, l'équipe de l'école Jacques-De Chambly a posé un regard nouveau sur son projet éducatif. Il s'articule autour de valeurs et d'orientations qui guident nos actions quotidiennes pour assurer la réussite de nos élèves. Une consultation a conduit les parents et le personnel de l'école à se prononcer sur ces valeurs. Dans le choix des orientations, un souci de cohérence avec notre plan de réussite et notre convention de gestion et de réussite éducative a été présent tout au long de la démarche conformément à la Loi sur l'instruction publique.

## MISSION

Tel que spécifié dans la Loi sur l'instruction publique, l'école québécoise a pour mission, dans le respect de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Chaque école a également l'obligation de réaliser sa mission dans le cadre d'un projet éducatif élaboré, réalisé et évalué périodiquement.

Le projet éducatif de notre école a donc été élaboré en fonction du contexte et des besoins des élèves qui la fréquentent.

## VALEURS

À l'école Jacques-De Chambly, les valeurs suivantes animent l'ensemble de nos orientations et de nos actions.

- **Amitié :**

Cette valeur se traduit par la capacité d'entrer en relation avec une autre personne ou avec un groupe d'individus. Le respect et la solidarité sont aussi des valeurs qui traduisent cette capacité de vivre en société. C'est par des comportements de coopération, d'entraide et de partage que l'élève participe

et s'intègre à son groupe d'appartenance. L'ouverture aux autres, l'écoute, la tolérance sont des dimensions qui s'ajoutent à la capacité de chacun de construire ses amitiés. L'amitié est une valeur sur laquelle s'appuie l'apprentissage de vivre ensemble pour devenir des citoyens responsables.

- **Persévérance :**

Cette valeur est associée au développement maximal du potentiel de chacun. C'est en donnant du sens à ce qu'il vient faire à l'école que l'élève s'engage dans la voie de la réussite. Par ses efforts et sa persévérance, l'élève fait preuve d'une plus grande motivation et manifeste son intérêt à vouloir se dépasser. Conséquemment, l'école doit offrir à chaque élève la possibilité d'actualiser son potentiel au maximum.

## **ORIENTATION I L'ÉCOLE VISE LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ÉLÈVE**

### **OBJECTIF 1**

L'écriture sert à des fins d'expression, de création, de communication et d'apprentissage tout à la fois. Apprendre à rédiger des textes variés permet de répondre à des besoins personnels, scolaires et sociaux. En écrivant souvent, pour lui-même et pour les autres, l'élève a l'occasion d'explorer les nombreuses ressources de la langue. Pour y arriver, l'acte d'écrire exige plusieurs stratégies que ce dernier doit apprendre à maîtriser afin de devenir un scripteur plus efficace. Ainsi, il importe que l'élève vive de multiples situations d'écriture variées et significatives. L'école Jacques-De Chambly s'engage à :

**Développer les compétences des élèves à l'écrit.**

### **OBJECTIF 2**

Des études de plus en plus nombreuses le confirment : la pratique régulière de 60 minutes d'activité physique par jour procure des bénéfices autant sur le plan physique, psychologique que social. Également, il est maintenant reconnu qu'elle facilite l'apprentissage et la réussite scolaire des jeunes.

L'école désire rejoindre les élèves qui sont peu engagés dans des activités physiques ou qui ne le sont pas du tout. C'est pourquoi l'ajout d'activités physiques permettra aux élèves de bouger davantage pour développer de meilleures habitudes de vie. L'école Jacques-De Chambly s'engage à :

**Adopter un mode de vie sain et actif en augmentant le temps de pratique d'activités physiques**

## **ORIENTATION 2 L'ÉCOLE VISE L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ÉLÈVE DANS SON ENVIRONNEMENT**

### **OBJECTIF 1**

Considérant que le succès de l'œuvre éducative passe par une collaboration *École- Famille* et que l'un ne peut se substituer à l'autre, un lien de partenariat doit être favorisé pour concerter les efforts relatifs à l'épanouissement des élèves. Pour ce faire, il est essentiel que la communication et la collaboration entre l'école et la famille soient toujours au cœur de notre préoccupation. Cela se traduit par une implication conjointe des parents et de l'équipe école dans les activités scolaires en vue de maximiser la contribution de chacun à l'œuvre éducative. L'école Jacques-De Chambly s'engage à :

**Favoriser la communication et la collaboration entre l'école et la famille**

### **OBJECTIF 2**

L'école se prête bien à l'apprentissage du vivre-ensemble en conformité avec un ensemble de valeurs. Il est essentiel que l'élève développe des habiletés sociales qui soient en accord avec des valeurs telles que l'affirmation de soi dans le respect de l'autre, la présence sensible à l'autre, l'ouverture constructive au pluralisme et à la non-violence. Les occasions de développer la compétence à coopérer, dans la classe et dans l'école, sont nombreuses et diverses. Aussi, l'école Jacques-De Chambly s'engage à :

**Favoriser le développement des habiletés sociales : coopérer**

### **OBJECTIF 3**

L'école est un lieu où l'on agit localement tout en pensant globalement afin de favoriser un avenir meilleur. Il est fondamental que les élèves posent des gestes concrets et continus pour la récupération, la réutilisation, le recyclage afin de préserver les ressources naturelles. Dans notre établissement scolaire, on réfléchit, on instruit, on éduque, on agit par des actions qui aident la construction d'un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique. Donc, l'école Jacques-de-Chambly s'engage à :

#### **Encourager l'élève à protéger l'environnement**

Dans le respect de nos valeurs et de nos orientations, nous avons mis en place des moyens d'action, des cibles à atteindre et des modes d'évaluation qui sont décrits dans le plan de réussite de l'école et dans notre convention de gestion et de réussite éducative.